



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

Cagnotte, le 21 juillet 2022

**Madame la Préfète des Landes**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 Mont de Marsan Cédex**

Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)

Objet : détournement de droit à Vieux Boucau.

Madame la Préfète,

il y a quelques années la mairie de Vieux-Boucau a délivré un PC en zone "loi littoral" pour édifier un local afin de construire et abriter une pinasse.

Le PC n'a été accordé que sur le seul fondement de la nécessité de la proximité de l'eau.

Depuis un certain temps la pinasse ne vogue plus sur les eaux atlantiques mais dans celles du lac marin (après lui avoir fait franchir par terre un barrage).

Alors qu'en 2021, déjà nous nous étonnions de la situation, le maire nous avait répondu en appelant le champ culturel avec véhémence (voir la PJ).

Aujourd'hui, un article du journal S.-O. (PJ) fait émerger une nouvelle vocation culturelle du local : les tapas. Evidemment il n'y a lieu de retenir que les motifs originaux pour une construction en loi littoral ; tous les autres n'en nécessitent pas le besoin (les musées français contiennent de nombreuses œuvres étrangères, les barques et autres pinassottes sont tout fait transportables). Il y donc matière à s'interroger sur la pertinence de l'existence de ce local dont l'usage ne nécessite pas d'être en espace "loi littoral". Nous persistons dans cette interrogation.

A la SEPANSO on se demande bien combien de temps encore le détournement de droit pourra être toléré, nonobstant nos nombreux courriers afférents à d'autres sujets sur cette commune.

En mobilisant les éléments de notre dernière rencontre, veuillez croire Madame la Préfète à ma considération distinguée.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)

**Deux pièces jointes : courrier du Maire (31/05/2021) et article Sud-Ouest (13/07/2022)**



Monsieur Georges CINGAL  
Président  
Fédération SEPANSO Landes  
1581, route de Cazordite  
40300 CAGNOTTE

Vieux Boucau, le 31 MAI 2021

**Objet : Abri « Chiouleben » de la pinasse « la Sauvagine »**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre dernière correspondance concernant l'abri Pinasse « Chiouleben » construit à proximité du parking du courant à Vieux Boucau.

Ce bâtiment a plusieurs vocations :

- D'une part, l'abri de l'embarcation « La Sauvagine » en dehors de ses périodes de navigation, notamment pour son entretien et ses travaux. En effet, ce bâtiment est équipé en partie pour effectuer des réparations et stocker l'accastillage.
- D'autre part, il abrite l'espace muséographique qui retrace les étapes importantes de la vie boucalaise dont vous n'ignorez pas qu'elle est étroitement liée à l'océan.
- Enfin, « Chiouleben » sert également à réaliser des constructions de petites embarcations traditionnelles (pinassotte, barque,...)

Pour ces raisons, son utilité et sa vocation culturelle sont avérées et sa proximité avec l'océan est nécessaire pour les mises à l'eau.

La création d'un ponton sur le lac est un complément et non un palliatif à la présence de cet espace culturel, maintenant intégré dans la démarche boucalaise de mise en valeur de notre patrimoine.

Persuadé que vous serez sensible à ces objectifs,  
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre FROUSTEY

Maire de Vieux Boucau



Place de la Mairie  
40480 Vieux-Boucau Port d'Albret

Tél. 05 58 48 13 22  
Courriel [mairie@vieuxboucau.fr](mailto:mairie@vieuxboucau.fr)  
Site [www.vieuxboucau.fr](http://www.vieuxboucau.fr)

# Vieux-Boucau : le feu d'artifice du 14 Juillet a été annulé

Par Isabelle Chambon

Publié le 13/07/2022 à 14h13

Mis à jour le 13/07/2022 à 17h26

Une gageure, une plaisanterie ? Que nenni ! La Ville de Vieux-Boucau et son Comité d'animation avaient délibérément choisi une date pour le moins atypique, afin de soutenir le milieu des artificiers. Une histoire de solidarité envers les équipes, qui ont été sollicitées après les deux années sans cet événement incontournable du 14 Juillet ni les autres fêtes.

Le feu d'artifice, qui devait avoir lieu sur le lac à 23 heures, a été annulé. Des animations diverses sont en revanche maintenues. **À l'abri Chiouleben, fief de la Pinasse boucalaise, on pourra déguster des tapas**, accompagné par les Huit de Marenne à 19 h 30. L'orchestre Étincelles prendra le relais place de la mairie à 21 h 30, en même temps qu'un podium place du Levant.